

<b>UFR</b>	<b>SSA</b>
<b>MENTION</b>	Géographie, aménagement, environnement et développement
<b>Capacité d'accueil globale de la mention en M1</b>	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

<b>Mention</b>	<b>Géographie, aménagement, environnement et développement</b>
<b>Modalités de recrutement</b>	<b>Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale</b> Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
<b>Critères de recrutement</b>	<p><b>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</b></p> <p><b>Mentions de Licences conseillées :</b> Géographie et aménagement- Sciences sociales- sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie- histoire- sociologie- science politique- sciences pour la santé- sciences de la vie-agronomie</p> <p><b>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).</b></p> <p><b>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</b> Une solide maîtrise des acquis en géographie (environnement, géographie humaine, géographie sociale, géographie urbaine, géographie rurale) Des éléments montrant les acquis en matière rédactionnelle et de problématisation</p> <p><b>En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</b> Les stages en lien avec le cursus demandé seront pris en compte</p> <p><b>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <a href="http://masters.parisnanterre.fr">http://masters.parisnanterre.fr</a> )</b> <b>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :</b> Le dossier doit comprendre outre les pièces obligatoires demandées par l'Université un document d'au moins trois pages décrivant le projet professionnel du candidat. Celui-ci comprendra une mise en perspective du parcours et du projet personnel ainsi qu'un projet argumenté, présentant les objectifs et thématiques que le candidat souhaite développer dans le cadre de son mémoire de Master au second semestre.</p>

<b>Dates de dépôt des candidatures</b>	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master